



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Centre
de services scolaire
des Phares

Québec 

Document d'informations aux parents
Année scolaire 2026-2027 - Classe spécialisée au secondaire
Programme éducatif CAPS-II (Compétences axées sur la participation sociale)

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Le programme CAPS-II vise le développement de six compétences qui permettront à votre enfant d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue dans un contexte qui met de l'avant l'autonomie et l'autodétermination.

Le contenu de formation s'intègre aux sept matières suivantes : français, langue d'enseignement, mathématique, science, technologies de l'information et de la communication, éducation physique et à la santé, arts et vie en société.

Pour faciliter l'évaluation, le Guide de soutien en évaluation des apprentissages est mis à la disposition des enseignantes et enseignants, et un modèle de bulletin est proposé. Il vous est donc possible de suivre les progrès de votre enfant.

Si d'autres changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Chantal Quimper
Directrice adjointe, adaptation scolaire

Première communication écrite :	Bulletin 1 :	Bulletin 2 :	Bulletin 3 :
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée au plus tard le 14 octobre 2026.	➤ Étape : 26 août au 13 novembre 2026. ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 novembre 2026 au plus tard. ➤ Rencontre de parents en soirée le 19 novembre 2026 ou le 20 novembre 2026 en après-midi.	➤ Étape : 16 novembre 2026 au 12 février 2027. ➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 17 février 2027 au plus tard. - Rencontre de parents le 18 février 2027 en soirée.	➤ Étape : 15 février au 18 juin 2027. ➤ Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année. ➤ Ce bulletin comprend également un résultat final composé des étapes 1, 2, 3 et du résultat de l'épreuve du MEQ. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent au plus tard le 10 juillet 2026.

Compétences	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	En cours d'année
Communiquer		X	X	Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront observés et évalués pour chacune des matières. De façon régulière, différents moyens parmi ceux-ci pourraient être utilisés pour consigner l'information en vue du bulletin : • Dossier d'apprentissage de l'élève • Grille d'évaluation • Carnet d'observations • Activités, routines, ateliers • Sorties éducatives • Plateaux de travail à l'intérieur de l'école • Ateliers à l'école • Visite de milieux de travail et rencontre avec des entreprises • Découverte des ressources de son milieu à différentes échelles (scolaire et résidentielle) • Opportunités d'insertion socioprofessionnelle • Autres
Exploiter l'information	X		X	
Interagir avec son milieu	X		X	
Agir avec méthode		X	X	
Agir de façon sécuritaire		X	X	
Participer à des activités contributives		X	X	
N.B. Chaque compétence est évaluée au moins deux fois dans l'année				

Voici la répartition de l'évaluation des six compétences pendant l'année:

La légende suivante servira à l'enseignant à porter son jugement.

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin

Niveau de compétence		Degré de soutien associé à un niveau de compétence	
5	Compétent	A	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
4	Avancé	B	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
3	Intermédiaire	C	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
2	Novice	D	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.
1	Débutant		